

Répertoire d'expériences participatives

Une initiative du réseau Nomade

Le réseau Nomade est coordonné par l'asbl DUNE



www.dune-asbl.be
www.facebook.com/duneasbl

avec le soutien de la Commission Communautaire Française.



www.cocof.be



Table des matières

Introduction.....	3
Le répertoire.....	4
I. En Belgique.....	4
a. Santé Mentale.....	4
1. Psytoyens.....	4
b. Assuétude / Prévention et réduction des risques liés à l'usage de drogues.....	5
1. Boule-de-neige.....	5
2. Modus Fiesta.....	8
3. Free Clinic.....	9
c. Lutte contre la pauvreté.....	10
1. Espace de paroles – La Strada.....	10
2. Budgets participatifs – Relais social de Charleroi.....	13
3. Home street home – Diogènes.....	15
4. DoucheFLUX.....	17
5. La maison des familles – L'assiette pour tous.....	18
6. Le comité de la samaritaine.....	20
7. Bij Ons / Chez Nous.....	23
8. Filet Divers.....	25
d. Prostitution.....	27
e. Jeunesse.....	27
f. Défenses des droits, intérêts et convictions.....	27
1. Ateliers d'expression citoyenne – Bruxelles Laïque.....	27
II. Au niveau international.....	29
a. Santé Mentale.....	29
1. Le programme Denver.....	29
2. Le projet Wins.....	30
3. Le projet Share.....	31
4. Le programme québécois pairs-aidants.....	32
b. Assuétude / Prévention et réduction des risques liés à l'usage de drogues.....	35
1. GIAP – Groupe d'intervention alternative par les pairs.....	35
2. ASUD – Auto-Support des Usagers de Drogues.....	36
3. Junkiebond.....	39
4. EIGDU – Le réseau européen des groupes d'auto-support.....	41
c. Lutte contre la pauvreté.....	43
d. Prostitution.....	43
1. Le projet LUNE.....	43
e. Jeunesse.....	46
1. EPTO – European Peer Training Organisation.....	46
f. Défenses des droits, intérêts et convictions.....	48
1. Réseau Capacitation Citoyenne.....	49





Introduction.

Le réseau Nomade est composé de professionnels issus d'institutions œuvrant dans les secteurs de la grande précarité, du sans-abrisme, des assuétudes, de la santé mentale, de la santé et de la prostitution.

Les réunions du réseau, les « Midis du Nomade », ont pour objectif de proposer des échanges et une réflexion sur les expériences de pratiques participatives (pairs-aidants, groupes de parole, focus groupes, collectif d'usagers,...). Ces échanges permettent à chacun de nourrir sa pratique quant à la participation des usagers dans nos services.

Cette objectif s'appuie sur un outil défini par le réseau lui-même : un répertoire des expériences de participation des bénéficiaires existant à Bruxelles et plus largement dans le monde, afin de ne rien manquer de la diversité des expériences issues de la créativité des travailleurs sociaux hors de nos frontières.

Ce répertoire entend être un outil dynamique en perpétuelle évolution. Dans un premier temps conçu à partir de la littérature et des témoignages collectés depuis la création du Nomade, le répertoire est appelé à s'enrichir d'une manière constante via une recherche documentaire, les remarques et contributions des membres du réseau, mais aussi grâce aux futures rencontres organisées dans le cadre des « Midis du Nomade ».

Chaque projet / initiative a été analysé sous l'angle d'une grille d'analyse conçue en collaboration avec le comité de pilotage du réseau. Cette grille a été remplie en fonction des informations disponibles. Nous chercherons à combler les cases vides dans la mesure du possible.

Cet outil vise donc à :

- à identifier la diversité des pratiques de participation.
- à dégager des possibilités de rencontres en fonction intérêts formulés par les membres du réseau.
- à créer une forme d'émulation auprès de ces derniers et de tous ceux interpellés par les pratiques participatives : ce répertoire aspire à être une source d'inspiration, une boîte à idées.

En espérant que ce répertoire vous sera utile, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Tommy Thiange
Coordinateur du réseau Nomade
reseau@dune-asbl.be
www.dune-asbl.be/nomade





Le répertoire.

I. En Belgique.

a. Santé Mentale.

1. Psytoyens.

Description ;	L'ASBL Psytoyens est une fédération d'associations d'usagers en santé mentale.
Institution promotrice et localisation ;	Psytoyens – Liège.
Genèse du projet ;	L'asbl est née sous l'impulsion d'un groupe d'usagers.
Durée du projet ou date de commencement ;	2003 – En cours
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la participation des usagers. - Monter aux usagers qu'il y a un « après » (maladie, hospitalisation,...). - Stimuler et mettre en réseau les associations d'usagers.
Sources et montant du financement disponible ;	SPF Santé et Fédéral + divers subsides en fonction des projets.
Modus operandi ;	<p>Postulat : les usagers disposent de leurs ressources propres.</p> <p>Psytoyens travaille sans diagnostic médical (psychiatrique) pour éviter toute stigmatisation.</p> <p>Ce sont tous des bénévoles/volontaires, jusqu'à la composition du CA. Tous travail à titre de « participation citoyenne ».</p> <p>Peu importe le projet, il y a des usagers impliqués.</p> <p>Ils travaillent toujours en binôme et prévoient une personne de remplacement.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet ;	1 assistant social.
Nombre de bénéficiaires	





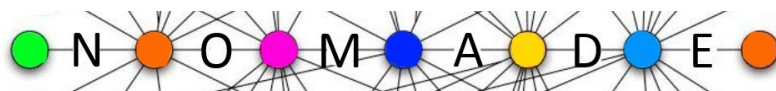
concernés ;	
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	Débats, groupes de travail sur les thèmes de la santé mentale, la santé publique, le système de soin, la psychiatrie, la représentation des usagers aux niveau politique,...
Formations suivies par les participants ;	Aucune.
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	- Problème pour maîtriser les mécanismes financiers pour les travailleurs en général et les bénévoles n'y échappent pas. - Résistance de la part des professionnels.
Plus-value dégagée par l'expérience ;	- Remise en question des professionnels. - Valorisation et prise en compte du discours des pair-aidants (la ville de Liège et le réseau Bruxelles Est consultent systématiquement Psytoyens pour élaborer leur projet).
Perspectives d'avenir ;	
Correctifs ou évolutions ;	
Source ;	Archives Nomade – Réunion du 12.11.12
Contact ;	www.psytoyens.be
Questions / Remarques ;	

b. Assuétude / Prévention et réduction des risques liés à l'usage de drogues.

1. Boule-de-neige.

Description ;	Boule-de-Neige est une méthode de prévention par les pairs destinées aux usagers de drogues.
Institution promotrice et localisation ;	Modus Vivendi – Saint-Gilles (Bruxelles).
Genèse du projet ;	Dans le contexte de l'expansion du sida, il est apparu que le la mise en place d'une méthode d'intervention par les pairs permettrait de toucher plus efficacement le public marginalisé des consommateurs de drogues par injection.
Durée du projet ou date de commencement ;	Fin des années 80 – En cours.
Objectifs poursuivis	- Réduire la dissémination des virus du sida et des hépatites, ainsi que les





<p>et enjeux ;</p>	<p>autres risques (overdose, exclusion par exemple) auprès des usagers de drogues au niveau local, avec la participation active des intéressés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation d'usagers de drogues marginalisés : en prenant place dans des processus de participation visant à améliorer la santé de ses pairs, l'usager retrouve une place, un rôle à jouer dans la société civile. - Assurer une diffusion des informations relatives aux modes de protection et aux dispositifs locaux mis en place à cet effet (comptoirs d'échange de seringues, opérations stérifix, brochures d'informations sur les différents produits, associations relais,...). - Favoriser la prise de conscience par les intervenants des secteurs toxicomanie et connexes (santé mentale, aide à la jeunesse, ...) de la nécessité d'intégrer des objectifs de réduction des risques et de promotion de la santé dans le cadre particulier de leurs pratiques. Pour ce faire, développer des partenariats locaux en vue de réaliser les opérations Boule-de-Neige. - Promouvoir les échanges d'expériences et de savoirs entre institutions, intervenants de terrain et usagers de drogues issus de contextes régionaux et socioculturels différents. - Puiser à la source une information sur l'évolution des conduites à risques actuelles en vue d'adapter les stratégies de prévention.
<p>Sources et montant du financement disponible ;</p>	
<p>Modus operandi ;</p>	<p>Boule-de-Neige est une méthode de prévention par les pairs destinées aux usagers de drogues.</p> <p>Des usagers de drogues transmettent à d'autres usagers un message de prévention du Sida, des hépatites et autres risques associés à la consommation de drogues.</p> <p>Il s'agit d'opérations de proximité, visant un public marginalisé d'usagers de drogues qui n'ont, en général, que peu ou pas de contacts avec les structures de soins, et qui sont peu touchés par les campagnes de prévention destinées au grand public.</p> <p>Une attention particulière est également donnée lors d'opérations BDN pilotes aux populations les plus défavorisées comme les populations migrantes, le milieu de la prostitution, les jeunes, les femmes,... Ce projet est également mené en milieu carcéral.</p> <p>L'opération permet également de recueillir des informations sur les comportements et pratiques des usagers.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'opération BDN démarre par un recrutement d'usagers de drogues : les animateurs BDN constituent un groupe de 6 à 12 participants, appelés communément « jobistes ». 2. Les jobistes suivent quelques séances de formation.





	<p>3. Une fois cette phase d'information et de mise en situation achevée, les jobistes abordent la deuxième phase de l'opération, phase de « terrain » durant laquelle ils vont à la rencontre de leurs pairs afin de répercuter l'information sanitaire qu'ils ont acquise. Les jobistes ont pour mission d'établir chacun entre 10 et 15 contacts différents.</p> <p>À chaque contact établi, le jobiste propose au pair de remplir avec lui un questionnaire anonyme. La passation de ce questionnaire constitue la clé de voûte de la relation entre les 2 personnes : elle fournit l'occasion d'aborder des thèmes comme la consommation de drogues, les relations sexuelles, les prises de risques,...</p> <p>4. Le jobiste passe une évaluation puis est rémunéré.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet ;	2 animateurs par groupe.
Nombre de bénéficiaires concernés ;	Environ 700 usagers de drogues sont contactés chaque année en Communauté française dans les régions de Bruxelles, Charleroi, Liège, et Namur.
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	- Fournir à leur pair une information pour réduire les risques liés à l'usage de drogues.
Formations suivies par les participants ;	<p>Les jobistes suivent quelques séances de formation (3 ou 4 d'environ 2 heures, animées par des professionnels de la santé et du travail social). Ces séances poursuivent 2 buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les connaissances sanitaires des jobistes : en effet, ils reçoivent et échangent des informations sur le Sida, les hépatites et plus largement les risques liés à la consommation de produits psychotropes. - Les préparer à faire passer des messages de RdR à d'autres usagers, leurs pairs : à l'aide de jeux de rôle et de mises en situation, les jobistes ont l'occasion de s'exercer à la rencontre de l'autre : comment vont-ils les aborder, comment expliquer le projet,...
Modalités d'évaluation ;	Une séance d'évaluation permet à chacun de formuler ses motifs de satisfaction, de déception, ses doutes, ses craintes, etc.
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	<ul style="list-style-type: none"> - Perspective jeunesse n°68 – <i>La participation en question</i>. - www.modusvivendi-be.org/spip.php?rubrique30
Contact ;	www.modusvivendi-be.org
Questions / remarques ;	





2. Modus Fiesta.

Description ;	Modus Fiesta – Organisation de stands lors d'événements festifs ainsi que d'un lieu d'accueil pour usagers de drogues en milieu festif.
Institution promotrice et localisation ;	Modus Vivendi – 1060 Saint-Gilles (Bruxelles).
Genèse du projet ;	
Durée du projet ou date de commencement ;	
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<ul style="list-style-type: none"> - Conscientisation de l'utilisateur par rapport à sa consommation (transformation du rapport à soi). - Diffusion du savoir RDR entre pairs.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	<p>Les stands et les lieux d'accueils sont des espaces d'accueil, de contact, de mise à disposition d'informations, de matériel stérile et de soutien psychosocial.</p> <p>Le lieu d'accueil permet également l'organisation d'activités communautaires qui permettent de renforcer les liens entre les différents membres.</p> <p>Les stands et les permanences du lieu d'accueil sont gérés par des usagers.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	Les stands, les permanences et les activités communautaires sont gérés par les usagers.
Formations suivies par les participants ;	3 jours de formation « introduction à la réduction des risques ».
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'estime de soi de l'utilisateur. - Création de liens, sentiment d'appartenance.





Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	- Perspective Jeunesse n°68 – <i>La participation en question</i> . - www.modusvivendi-be.org/spip.php?rubrique21
Contact ;	www.modusvivendi-be.org
Questions / Remarques ;	

3. Free Clinic.

Description ;	Pairs-aidants intégrés dans certains services de la Free Clinic d'Anvers.
Institution promotrice et localisation ;	Free Clinic - Anvers
Genèse du projet ;	
Durée du projet ou date de commencement ;	
Objectifs poursuivis et enjeux ;	- « réactiver » les usagers (le but n'est pas la réinsertion professionnelle, même si ça peut arriver), sortir l'utilisateur de son quotidien. - Favoriser l'identification de l'utilisateur au service via le pair-aidant.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	Les pairs-aidants sont recrutés parmi les usagers actifs. Ils doivent être sobres durant le temps de travail. Pour le secteur Hépatite C, ils sont formés et ont eux-mêmes suivi le traitement.
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches confiées aux bénéficiaires ;	- Travail au comptoir d'échange de seringues (rémunéré). - Soutien secteur Hépatite C (rémunéré - stoppé par manque de financement) : accompagnement chez les médecins, le soutien aux traitements médicamenteux, appels téléphoniques, ... - Participation à des ateliers « learning by doing » - Ramassage de seringues (rémunéré). - Possibilité de trouver des jobs via le « bureau actif » : travaux de





	jardinage, peinture,...
Formations suivies par les participants ;	Formation pour les PA du secteur Hépatite C.
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	- Permet un échange d'égal à égal entre pair-aidant et bénéficiaire (absence de jugement). - Favorise l'identification de l'utilisateur au service.
Perspectives d'avenir ;	
Correctifs ou évolutions ;	- Dans le cadre du comptoir, privilégié les pair-aidants « leaders ».
Sources ;	Archives du Nomade – Réunion du 25.04.13
Contact ;	www.free-clinic.be
Questions / remarques ;	

c. Lutte contre la pauvreté.

1. Espace de paroles – La Strada.

Description ;	Espace de paroles – espace d'expression pour les sans-abris.
Institution promotrice et localisation ;	La Strada – Bruxelles (Belgique)
Genèse du projet ;	Ce projet a pris naissance suite à l'une des propositions qui se dégagent du rapport final de l'étude réalisée par le Germe-ULB et commanditée par la COCOM (Commission Communautaire Commune) sur « La Problématique sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale » (2000). Commencée au sein de l'Asile de Nuit Pierre d'Angle en 2002, l'activité des Espaces de Parole se développe désormais au sein de la Strada, Centre d'Appui au secteur de l'aide aux sans-abri.
Durée du projet ou date de commencement ;	2000
Objectifs poursuivis et enjeux ;	Le but des Espaces de parole est autant de : - de créer des espaces pour l'expression des plus démunis que des lieux d'échange d'informations entre le public cible, les travailleurs, les



	<p>institutions ou les pouvoirs publics ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - de favoriser la communication entre les institutions en général et le public concerné. <p>Avec, à terme, la volonté de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir faire participer ce public aux processus de décision qui les concerne au premier chef ainsi que de permettre la constitution d'identités positives de ce public ; - créer un véritable réseau des Espaces de Parole présents dans diverses structures de l'aide aux sans-abri ; - favoriser les expressions des personnes sans-abri sous différentes formes (y compris culturelles et artistiques) tout en suscitant un plus grand investissement des travailleurs sociaux du secteur.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	<p>7 postulats :</p> <p>1° Les personnes sans-abri ont quelque chose à dire de leur situation. Il est donc important de les mettre en relation avec ceux qui précisément organisent cette aide. Durant les réunions d'EP les travailleurs viennent écouter et on n'attend pas d'eux qu'ils donnent des réponses toutes faites. La parole institue le sujet et le fait « d'être invité » implique une reconnaissance en tant qu'expert de vécu.</p> <p>2° Ces personnes, malgré des conditions de vie dégradée, disposent de ressources qui leurs sont propres. L'EP permet d'activer ces ressources en considérant les personnes comme des individus à part entière. L'animateur travaille sur les plaintes émises durant la réunion et il travaille avec le groupe sur le dépassement de la plainte. Par exemple, les problèmes liés à l'absence d'intimité dans les services d'hébergement ont pu être mis en évidence.</p> <p>3° La genèse des mots permet une distanciation par rapport à la situation immédiate. Les usagers parlent de leurs conditions de vie et partagent leurs sentiments de colère, d'injustice et d'impuissance.</p> <p>4° L'animateur régule la parole en la faisant circuler entre les différentes personnes. L'échange d'informations utiles entre les pairs favorise la valorisation des uns et des autres.</p>

	<p>5° Mettre en interaction des personnes mal-logées avec des représentants de la société civile (étudiants, chercheurs, bénévoles) permet d'avoir un impact sur les représentations autour de l'« homme de la rue ».</p> <p>Deux précautions importantes sont évoquées par JL. Linchamps, l'animateur principal :</p> <p>6° Les réunions n'ont pas pour objet l'aide individuelle. L'animateur veille à ce que le groupe n'entre pas dans un faux traitement individuel de la situation. Il y a un travail de cadrage qui se fait tout au long de la réunion. « <i>La réunion est un moment de dialogue entre ceux qui demandent de l'aide et ceux qui apportent de l'aide, en dehors de tout enjeu immédiat.</i> » J-L Linchamps.</p> <p>7° L'E.P. n'est pas non plus un espace thérapeutique, même si les effets peuvent s'avérer bénéfiques.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	1 animateur
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches confiées aux bénéficiaires ;	Prise de parole, participation à un débat.
Formations suivies par les participants ;	Aucune
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	<ul style="list-style-type: none"> - Il peut arriver qu'une institution demandeuse de l'EP n'accueille pas dans de bonnes conditions (absence de communication et de catering). - Usagers dans l'attente de solution immédiate, ce que l'EP ne peut apporter. - Recueillir la parole des usagers se traduit rarement en décisions politiques.
Plus-value dégagée par l'expérience ;	<ul style="list-style-type: none"> - Autant du côté travailleur que du côté bénéficiaire, on constate un impact sur les représentations des uns et des autres. - Lieu de rencontre, création d'un lien social. - Stimule la ciotyenneté.
Perspectives	- Envisager une continuité dans les réunions : que les sessions de réunions



d'avenir ;	se poursuivent dans les institutions une fois que l'animateur de la Strada termine son cycle.
Correctifs ou évolutions ;	- Prendre en compte l'évolution de la vie dans la rue.
Sources ;	- Archives Nomade – Réunion du 03.04.14 - www.lstb.be
Contact ;	www.lstb.be
Questions, remarques ;	

2. Budgets participatifs – Relais social de Charleroi.

Description ;	Budgets participatifs du relais social de Charleroi.
Institution promotrice et localisation ;	Relais social – Charleroi.
Genèse du projet ;	L'idée de ces budgets est née au coeur du Relais Social de Charleroi, inauguré en mars 2001. Le Relais est un réseau destiné à coordonner l'action sociale et d'urgence vis-à-vis des personnes démunies. Le réseau a été mis en place pour faire du lien et créer des synergies entre différentes structures agissant dans des domaines complémentaires auprès des mêmes utilisateurs : les personnes en situation de précarité sociale aiguë.
Durée du projet ou date de commencement ;	2001
Objectifs poursuivis et enjeux ;	Favoriser la resocialisation des utilisateurs via l'élaboration, la réalisation et la gestion d'un projet collectif. En effet, les Budgets Participatifs sont non seulement destinés à cette population, mais surtout ils sont gérés par elle.
Sources et montant du financement disponible ;	Les fonds destinés aux Budgets Participatifs proviennent maintenant des frais de fonctionnement de la coordination du Relais Social qui a pris en charge la gestion du fonds.
Modus operandi ;	Des montants de maximum 2500 € sont octroyés par le Relais Social (pour une période d'un an) à des initiatives citoyennes collectives. Ce système d'enveloppes financières, dont peuvent disposer les usagers pour monter leur action collective sociale ou culturelle, a ses critères, ses conditions d'acceptation et est mis en oeuvre sous le parrainage d'un service membre du Relais Social. Les projets émanent de groupes qui, bien souvent, faute d'accès à des moyens, n'avaient pas l'occasion de pouvoir mettre en oeuvre leurs idées même si elles étaient intéressantes, utiles et innovantes.



	<p>Une idée est émise par un groupe d'utilisateurs et discutée avec un travailleur d'un des services partenaires du Relais Social. Le travailleur peut embrayer et accepter d'accompagner le projet et son service peut devenir le service parrain du projet. L'idée est alors mise sous la forme d'un texte adressé à la coordination du Relais Social.</p> <p>Le collectif porteur du projet présente ensuite le dossier au Comité d'Accueil, accompagné par son parrain qui veille à ne pas prendre la parole à ce moment. C'est le groupe qui défend son idée.</p> <p>Cette année, le Relais Social a élargi le Comité d'Accueil ; dorénavant, y participent deux membres « <i>représentants expérimentés des membres des Budgets Participatifs.</i> »</p> <p>Le comité compte aussi deux responsables du Relais Social, deux représentants des services publics, un de la ville et un du CPAS et deux représentants des services associatifs.</p> <p>Ce comité remet un avis au Comité de Pilotage du Relais Social qui accepte ou non la demande. Une convention est signée entre le Relais Social et le collectif.</p> <p>Le projet peut alors être mis en oeuvre, avec le soutien attentif du service parrain. Des contacts réguliers sont maintenus tout au long du projet, entre autres via le « Parlons-en » (groupe de paroles) ou lors de séances de suivi/évaluation réunissant les différents groupes porteurs de Budgets Participatifs.</p> <p>Si la demande est refusée, elle peut être soit retravaillée pour être proposée sous une autre forme, soit encore être orientée vers un service plus adéquat. La procédure administrative a largement évolué.</p> <p>Au départ, les parrains des projets recevaient directement les subsides attribués de l'Administration régionale wallonne. La lourdeur des démarches a généré de nombreuses contestations de la part des groupes, et un surcroît de travail pour l'Administration. De plus, les procédures étaient compliquées. Les fonds destinés aux Budgets Participatifs proviennent maintenant des frais de fonctionnement de la coordination du Relais Social qui a pris en charge la gestion du fonds.</p>
<p>Nombre de travailleurs engagés dans le projet</p>	
<p>Nombre de bénéficiaires concernés ;</p>	
<p>Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;</p>	<p>Projets d'usagers financés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonjour ! - Visite à l'hôpital de personnes précarisées. - Formation à l'auto-construction alternative. - Lecture à haute voix. - Le pont en fête (le festival des gens de la rue). - Le repas de Noël. - L'atelier peinture. - Culture Web – initiation.





	- ...
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	- http://www.periferia.be/index.php/fr/archives-fr/budget-participatif/90-site-content/innovations/150-bp-cpas-charlerois - DELCOURT, H., BODART, P., <i>Réseau capacitation citoyenne : du rêve à l'action collective. Les Budgets participatifs du Relais social de Charleroi</i> , Fontaine – Bruxelles, Arpenteurs – Periferia, 2006, http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/sienne/Charleroi.pdf .
Contact ;	www.relaisocialcharleroi.be
Questions / remarques ;	

3. Home street home – Diogènes.

Description ;	Home street home – Espace publics et sans-abris. Une exposition de photos réalisées par des sans-abris.
Institution promotrice et localisation ;	Asbl Diogènes - Bruxelles
Genèse du projet ;	<p>En 2012, l'asbl DIOGENES lance le projet Métro-Liens (travail de rue et de médiation avec les personnes sans-abri sur le réseau de la STIB). Ce projet bénéficie du soutien de la Fondation Roi Baudoin, de Bruxelles Mobilité et de la Ministre Bruxelloise des Transports. Jamais Sans Toit est également partenaire du projet.</p> <p>Dans le cadre de cette action, la chargée de projet a réalisé une recherche-action sur la présence des personnes sans-abri dans le métro et les interactions entre les différents acteurs (travailleurs de la Stib, utilisateurs du réseau de la Stib, agents de nettoyage, agents de sécurité, sans-abri,...).</p> <p>A l'issue de cette étude, Diogènes a organisé une journée d'étude le 25/03/14 qui a été l'occasion de questionner la place que nous réservons à ces « autres de la rue », ainsi qu'une exposition photos « Home Street Home ». L'exposition nous plonge au cœur des questions de cohabitations,</p>





	forcées ou recherchées. Les histoires, rencontres et expériences sont matérialisées sous forme de productions sonores et visuelles réalisées en grande partie par ou avec des habitants de la rue et des acteurs de terrain.
Durée du projet ou date de commencement ;	6 mois pour aboutir à l'exposition du 25/03/14,
Objectifs poursuivis et enjeux ;	- Favoriser des changements dans les regards et les attitudes des différentes personnes impliquées (les usagers du Métro, les travailleurs de la STIB, les visiteurs, les habitants de la rue, les professionnels). - Inciter à l'expression d'un point de vue et d'une sensibilité.
Sources et montant du financement disponible ;	Soutien de la Fondation Roi Baudoin, de Bruxelles Mobilité, de la Ministre Bruxelloise des transports et de l'asbl Jamais sans toi.
Modus operandi ;	<p>Le groupe de participants s'est constitué à partir de l'asbl Jamais Sans Toit, où l'animatrice est allée proposer le projet aux bénéficiaires côtoyant l'asbl. Jamais Sans Toit a fait lien entre l'animatrice et les participants, c'est resté un lieu de rencontre entre les participants.</p> <p>Le groupe s'est rapidement constitué autour d'un noyau dur composé de 7 personnes qui se rencontraient tous les quinze jours. De vrais professionnels de la photo se sont joints au projet, en prêtant du matériel et en animant des ateliers, ce qui a renforcé la crédibilité.</p> <p>Afin de mettre sur pied l'exposition, il a fallu trier les photos et ce processus a été mené en groupe. Arriver à un consensus n'a pas été facile, car il y avait énormément de photos. Toutes les décisions concernant l'exposition, comme le montage, le partage des recettes, etc. ont été prises en groupe, grâce au rôle de médiatrice assuré par la chargée de projet.</p> <p>Les permanences assurées durant le temps de l'exposition ont été rémunérées, les recettes des photos vendues ont été partagées. L'exposition a réuni plus de 970 visiteurs.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	1 chargé de projet + animateur
Nombre de bénéficiaires concernés ;	Un noyau dur de 7 personnes
Tâches confiées aux bénéficiaires ;	Via la photo, livrer leur vision de l'espace public.
Formations suivies par les participants ;	Ateliers photo encadrés par des professionnels.
Modalités d'évaluation ;	





Incitants, freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	- Sort le bénéficiaire de son quotidien - Mise en confiance, valorisation du bénéficiaire - Création de lien social
Perspectives d'avenir,	- Monter l'exposition à d'autres endroits. - Réaliser une publication.
Sources ;	- Archives Nomade – Réunion du 16.06.14.
Contact ;	Asbl Diogènes www.diogenes.wikeo.be www.homestreethome.org Chargée de projet : Lucie Martin
Correctifs ou évolutions ;	
Questions / remarques ;	

4. DoucheFLUX.

Description ;	En parallèle de la mise en place d'un bâtiment équipé de 21 douches et 400 consignes, DoucheFLUX propose une série d'activités à son public.
Institution promotrice et localisation ;	DoucheFLUX – Saint-Gilles (Bruxelles)
Genèse du projet ;	
Durée du projet ou date de commencement ;	
Objectifs poursuivis et enjeux ;	Favoriser la revalorisation de soi, la confiance en soi et l'estime de soi, ingrédients indispensable à l'autonomisation / la réinsertion de la population fragilisée.
Sources et montant du financement disponible ;	DoucheFLUX est une initiative privée qui fait appel à la générosité des particuliers, des associations, des entreprises et des pouvoirs publics.
Modus operandi ;	
Nombre de travailleurs engagés dans le projet ;	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	





Tâches/activités proposées aux bénéficiaires ;	Les projets participatifs : - Émission de radio. - Ciné-débat - Magazine - Sensibilisation dans les écoles - manifestation
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir ;	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	
Contact ;	www.doucheflux.be
Questions / remarques	

5. La maison des familles – L'assiette pour tous.

Description ;	L'ASBL Maison des Familles – L'Assiette pour tous Aide alimentaire.
Institution promotrice et localisation ;	Idem – Tournai.
Genèse du projet ;	Ce sont les équipes populaires de Tournai qui sont à l'origine de la création de la Maison des Familles. La création du premier restaurant date de 1993. Officiellement, « L'Assiette pour tous » (restaurant social) et « la Maison des Familles » sont deux asbl différentes mais la gestion quotidienne est commune. La MDF est située dans la Fabrique d'église. A un certain moment, celle-ci tombait en ruine. Un reportage de la télévision locale a mis en lumière ce problème et un riche commerçant de la ville s'est décidé à racheter le bâtiment et à refaire la toiture. La MDF ne paye pas de loyer.
Durée du projet ou date de commencement ;	1989 – En cours.
Objectifs poursuivis	- « Attirer les gens par le ventre » (via les colis, les épicerie et le restaurant)





et enjeux ;	social), pour pouvoir réaliser un travail plus global avec les personnes. - La recreation de liens sociaux pour des gens qui vivent souvent dans la solitude.
Sources et montant du financement disponible ;	- L'association est reconnue comme SIS (Service d'insertion sociale).
Modus operandi ;	Dans chaque antenne, il y a un comité de gestion qui se tient tous les deux mois, réunissant travailleurs et bénévoles. L'assemblée générale des volontaires-bénévoles, se tient une ou deux fois par an (40 personnes). Il existe aussi l'assemblée générale juridique, dans laquelle se retrouvent des usagers-bénévoles. Ceux-ci sont choisis sur base de leur expérience au sein de l'association et leurs compétences (discrétion, etc.). Le président résume ainsi la philosophie de l'association : « on devient aidé en devenant aidant ». Les activités sont les suivantes : Colis alimentaires (22.000/an) ; épiceries sociales, restaurants sociaux (14 000 repas/an sur Tournai et Frasnes - 3 euros pour un menu complet), boutique de vêtements de seconde main, permanences sociales (à Tournai et Frasnes), activités culturelles organisées avec les Articles 27. On peut également souligner de nombreuses collaboration avec le CPAS local.
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	- La distribution des colis, - Le service à table au restaurant, - - Le travail de nettoyage, - L'épluchage, - Rangement, - Gestion des stocks - ... Les bénévoles ont de réelles responsabilités. Par exemple, un bénévole gère tout le hangar, transport et réception des marchandises de la Banque alimentaire. La participation se traduit aussi dans l'implication des bénéficiaires-bénévoles dans la structure organisationnelle (voir fonctionnement).
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	



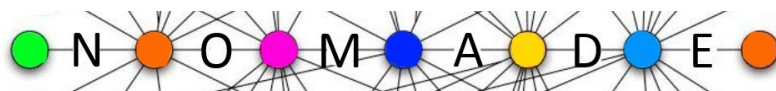


Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	- HUBERT, H.-O. (sld), NIEUWENHUYS, C., CHAIDRON, A., BELLEFLAMME, C., <i>Recherche-action concernant la participation des usagers dans les associations d'aide alimentaire. Cadres théoriques et méthodologiques, chroniques monographiques, analyses transversales et propositions pour l'action</i> , Bruxelles, FdSS, janvier 2012, http://www.fdss.be/index.php?page=publications-recherch-action&hl=fr .
Contact ;	
Questions / remarques ;	

6. Le comité de la samaritaine.

Description ;	Le comité de la samaritaine asbl Aide alimentaire.
Institution promotrice et localisation ;	Le comité de la samaritaine asbl - Bruxelles
Genèse du projet ;	<p>Le Comité de la Samaritaine est une maison de quartier située au coeur des Marolles .</p> <p>L'ASBL existe depuis mars 1981. Et elle a été fondée par les mobilisations collectives des habitants du quartier, soutenus par des médecins. Les habitants et les médecins se sont unis en 1980-81 pour créer le Comité de la Samaritaine puis, le restaurant social.</p> <p>Un des moments forts de l'association s'est déroulé en 1989, lorsque la Ville de Bruxelles a décrété que les logements du quartier étaient insalubres et a décidé d'expulser toute une partie des habitants de la rue, pour rénover une partie des logements destinés à devenir des logements de luxe (à côté du Sablon). Les habitants se mobilisent et sortent leurs matelas, dorment dans la rue pendant plusieurs nuits, prévenant la presse afin que l'événement soit couvert médiatiquement.</p> <p>Suite à cette mobilisation, la Ville de Bruxelles décide de rénover les bâtiments et d'en faire du logement à caractère social ; habitants et médecins forment alors un comité de quartier qui s'est professionnalisé au fil du temps, pour devenir l'association actuelle, qui continue à militer et à travailler avec les habitants, notamment sur des projets de rénovation urbaine.</p>
Durée du projet ou date de commencement ;	1981 – En cours.
Objectifs poursuivis	- Accompagner, d'un point de vue psychosocial global, des usagers en





<p>et enjeux ;</p>	<p>réalisant un travail de proximité avec eux. - Permettre aux personnes précaires du quartier de se restaurer. - Permettre aux personnes précaires de recréer du lien social.</p>
<p>Sources et montant du financement disponible ;</p>	
<p>Fonctionnement ;</p>	<p>Les usagers peuvent participer à diverses activités et/ou devenir bénévoles au sein du restaurant. Cette initiative émane, au départ, d'une demande du public couplée à la volonté d'intégrer plus durablement les personnes au sein de l'organisation (équipe de quatorze bénévoles bénéficiaires).</p> <p>Le restaurant social est l'activité principale de l'asbl. Par celui-ci, le Comité de la Samaritaine et son conseil d'administration visent à la mise en place d'un principe de cogestion. Les bénévoles sont encadrés par une travailleuse sociale et une réunion est organisée mensuellement.</p> <p>Les activités de bénévolat sont à la fois du ressort de la formation (service, cuisine, gestion des stocks, etc.), de la responsabilisation (horaires, tâches précises, etc.) et de la prise de décisions (choix menus, avis sur la réalisation de travaux ou des achats particuliers, ...).</p> <p>Au niveau des activités, à plus ou moins moyen terme (ou long terme), chaque activité vise la mise en place de différents comités « de gestion d'usagers ».</p> <p>L'objectif étant que les bénéficiaires organisent en groupe les activités qui les intéressent sur base d'une co-construction et que les travailleurs ne soient plus autant en première ligne pour proposer les activités et les organiser. Objectif qui se veut également plus émancipateur pour les personnes.</p> <p>Les activités proposées par l'asbl sont nombreuses et diversifiées. Toutes les semaines sont organisés des ateliers cuisine. Tous les mois s'organisent des sorties socioculturelles (sur base des Articles 27), des petits-déjeuners thématiques dont le principe est d'inviter un intervenant (travailleur social, médecin, diététicien, etc.), dans l'objectif de répondre aux questions et aux besoins du public.</p> <p>Le projet potager commun est un projet émanant d'une proposition de la Ville de Bruxelles (la Régie foncière) mettant à disposition un espace inoccupé. Suite aux demandes des habitants, le projet s'est orienté vers un potager. Il favorise la mixité entre les usagers de l'ASBL et les habitants du quartier : on assiste à une mixité intergénérationnelle et interculturelle avec des personnes provenant de milieux sensiblement différents.</p> <p>La participation est favorisée par la grande souplesse d'accueil : les locaux de l'ASBL sont ouverts quotidiennement de 9h à 16h, des bénévoles préparent le café pour accueillir les premiers arrivés. L'identification au</p>



	<p>lieu est un atout également : de par son passé historique et de par son rôle militant au sein du quartier, l'association occupe une place importante dans la vie des habitants précaires du quartier. La place essentielle accordée à « l'informel » est un véritable atout, au vu du public de l'ASBL.</p> <p>L'association entretient des collaborations très nombreuses et très riches. Elle met en place des partenariats aussi dynamiques de possible pour la presque totalité de ses projets. Parmi les partenaires : la Coordination sociale des Marolles, le « Marolien rénové » (participation au comité de rédaction de ce journal de quartier), le Réseau santé diabète, le Réseau santé des Marolles, le Réseau de santé mentale des Marolles, les Hommes des Marolles et d'autres.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	<ul style="list-style-type: none"> - Travail aux restaurant. - Co-gestion du restaurant. - Sorties socio-culturelles. - Diner-débat. - Projet potager.
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	<p>- HUBERT, H.-O. (sld), NIEUWENHUYS, C., CHAIDRON, A., BELLEFLAMME, C., <i>Recherche-action concernant la participation des usagers dans les associations d'aide alimentaire. Cadres théoriques et méthodologiques, chroniques monographiques, analyses transversales et propositions pour l'action</i>, Bruxelles, FdSS, janvier 2012, http://www.fdss.be/index.php?page=publications-recherch-action&hl=fr>.</p>
Contact ;	
Questions / remarques ;	



7. Bij Ons / Chez Nous.

Description ;	Bij Ons / Chez Nous asbl Aide alimentaire.
Institution promotrice et localisation ;	Asbl Chez Nous/Bij Ons – Bruxelles.
Genèse du projet ;	<p>L'asbl a été créée en 1998 par Katjes Broms. Elle dirigeait une association de bénévoles-étudiants qui donnait à manger trois fois par semaine à la gare Centrale, puis dans un local.</p> <p>Dès le début, les personnes précarisées ont aidé et se sont impliquées. Leur aide était nécessaire.</p> <p>Katjes Broms, elle-même travailleuse dans un GB à l'époque, était impliquée dans la CSC-Bruxelles comme déléguée syndicale.</p> <p>Elle trouvera un appui logistique important (local, matériel, etc.) auprès du syndicat, pour développer son association.</p>
Durée du projet ou date de commencement ;	1998 – En cours.
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir offrir une aide de première ligne à un public généralement délaissé par les autres organisations : les plus pauvres et exclus (SDF et sans-papiers). Le restaurant social est conçu comme accroche. - Pouvoir réapprendre l'autonomie tout en construisant des projets participatifs qui répondent aux besoins de ce public. - Si nécessaire, l'association n'hésite pas à aller à la rencontre du politique pour lutter contre les causes de certains de leurs problèmes (logement par exemple).
Sources et montant du financement disponible ;	L'asbl reçoit un subside du Vlaamse Netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen. Les dons de particuliers s'élèvent à quelques milliers d'euros par an.
Modus operandi ;	<p>La participation des usagers peut se faire de deux manières : dans l'association même (bénévolat) ou via des actions spécifiques/groupes de parole.</p> <p>Des usagers peuvent devenir bénévoles au sein de l'association, ce qui permet de mieux les suivre.</p> <p>Comment s'opère la sélection des bénévoles ? Un usager voit à l'oeuvre les bénévoles et commence à donner des coups de main spontanés (décharger, nettoyer les tables,...). Il montre qu'il veut être utile.</p> <p>L'équipe de travailleurs le remarque et en discute en réunion d'équipe, pour éventuellement le sélectionner.</p> <p>Le statut ne sera pas accordé à quelqu'un dont la situation paraît difficilement gérable (trop dépendant à la drogue, vol, etc.).</p>





	<p>Le statut peut être retiré si des problèmes de comportement liés à l'alcool ou aux drogues, le non-respect des horaires,... sont constatés.</p> <p>Par ailleurs, des projets spécifiques peuvent être engagés selon les besoins exprimés lors des groupes de parole des usagers, comme par exemple sur les problèmes de toilettes publiques non disponibles pour le public visé par l'organisation. Des actions ont été organisées et les revendications ont été finalement entendues par le monde politique.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet ;	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	<ul style="list-style-type: none"> - Devenir bénévole pour l'association. - Projet STIB (deux usagers prodiguent des conseils aux chauffeurs de bus de la STIB pour les aider à mieux aborder les personnes précarisées et ceci afin de désamorcer les potentiels conflits). - Groupe de paroles. - Actions spécifiques.
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir ;	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	<p>- HUBERT, H.-O. (sld), NIEUWENHUYS, C., CHAIDRON, A., BELLEFLAMME, C., <i>Recherche-action concernant la participation des usagers dans les associations d'aide alimentaire. Cadrages théoriques et méthodologiques, chroniques monographiques, analyses transversales et propositions pour l'action</i>, Bruxelles, FdSS, janvier 2012, <http://www.fdess.be/index.php?page=publications-recherche-action&hl=fr>.</p>
Contact ;	
Questions / remarques ;	

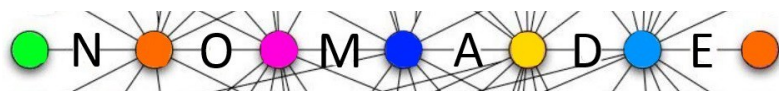




8. Filet Divers.

Description ;	Filet Divers asbl Aide alimentaire.
Institution promotrice et localisation ;	Filet Divers - Anvers
Secteur ;	Aide alimentaire
Genèse du projet ;	<p>L'ASBL Filet Divers est une épicerie sociale née de la collaboration entre différentes organisations actives dans le domaine du bien-être à Anvers. Elle est située dans le centre d'Anvers.</p> <p>Beaucoup de personnes tentent de survivre avec peu voire pas de revenu. C'est sur base de cette dure réalité que Het Protestants Sociaal Centrum Open Huis, CAW De Terp vzw, De Acht vzw – vluchtelingenteam, De Loodsen vzw, Het Wagenwiel vzw et Bond zonder Naam-sociaal vzw ont décidé de créer l'épicerie sociale Filet Divers. La manière dont l'aide de première ligne était organisée avait pour effet de placer les demandeurs dans une situation de dépendance. Une relation de pouvoir inégale entre les demandeurs et les offreurs d'aide était entretenue. L'épicerie sociale veut rompre avec ce modèle en encourageant autant que possible la participation des personnes précarisées.</p>
Durée du projet ou date de commencement ;	
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<ul style="list-style-type: none"> - Le soutien des personnes à faible revenu ou sans revenu. Il s'agit de les mettre en contact afin qu'elles se rendent compte qu'elles ne sont pas seules, pour leur faire percevoir leurs forces et pour dénoncer les injustices. - L'objectif est d'impliquer au maximum les personnes qui demandent de l'aide. Des projets concrets sont mis sur pied, avec l'aide de bénévoles.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	<p>Les organisations collaborant avec Filets Divers guident les personnes vers l'épicerie sociale.</p> <p>Les utilisateurs reçoivent une carte d'accès personnelle. Grâce à cette carte, valable 6 mois, ils peuvent se rendre au magasin chaque semaine. La durée de validité limitée permet d'entretenir le contact entre les utilisateurs et leurs accompagnateurs.</p> <p>L'organisme de référence évalue la situation financière ainsi que les besoins des personnes.</p> <p>Chaque semaine, les personnes disposent d'un certain montant adapté à la composition du ménage. Des produits de qualité ainsi que des produits frais sont proposés à des prix très avantageux.</p> <p>Les personnes sont accueillies par des bénévoles à la réception et dans l'espace de rencontre.</p> <p>Les bénévoles informent et proposent aux clients de prendre part aux</p>





	<p>diverses activités, actions, ... organisées par Filet Divers. Les travailleurs bénéficiaires participent à tous les projets. Les personnes peuvent continuer à prendre part à des projets et des activités participatifs même si elles n'ont plus le droit de faire leurs achats dans l'épicerie sociale.</p> <p>Elle s'adresse surtout à des personnes précarisées, principalement des réfugiés et des sans-papiers. Filet Divers et l'épicerie sociale attirent peu d'autochtones.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet ;	3 professionnels + 5 articles 60.
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des usagers. - Informer les usagers. - La réception est équipée d'ordinateurs mis gratuitement à la disposition des visiteurs. - Un espace d'échange (tables et chaises) est aussi disponible. - Des groupes de conversation en néerlandais sont proposés aux clients de l'épicerie sociale qui sont inscrits à un cours officiel de néerlandais. Ils ont ainsi la possibilité d'exercer et de corriger leur néerlandais. - Une activité culinaire a lieu tous les 15 jours. Des bénévoles bénéficiaires de différentes nationalités cuisinent pour les autres bénévoles. L'on cuisine aussi parfois pour des festivités ou pour des groupes de visiteurs. - Un atelier bois permet aux personnes d'apprendre à travailler le bois, de façon encadrée. Ils peuvent acquérir quelques compétences de base et ont la possibilité de développer leur créativité. - Un groupe 'Samen Sterk' permet aux personnes dans le besoin de se rencontrer et de partager leurs expériences. Ces expériences sont couchées sur papier afin de donner, le cas échéant, un signal d'alarme aux autorités et à la société.
Formations suivies ; par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	<ul style="list-style-type: none"> - Les bénéficiaires se développent et renforcent l'image positive d'eux mêmes. - Créer du lien, élargir le réseau du bénéficiaire.
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou	





évolutions ;	
Sources ;	- HUBERT, H.-O. (sld), NIEUWENHUYS, C., CHAIDRON, A., BELLEFLAMME, C., <i>Recherche-action concernant la participation des usagers dans les associations d'aide alimentaire. Cadres théoriques et méthodologiques, chroniques monographiques, analyses transversales et propositions pour l'action</i> , Bruxelles, FdSS, janvier 2012, < http://www.fdss.be/index.php?page=publications-recherche-action&hl=fr >.
Contact ;	
Questions / remarques ;	

d. Prostitution.

À compléter

e. Jeunesse.

À compléter

f. Défenses des droits, intérêts et convictions.

1. Ateliers d'expression citoyenne – Bruxelles Laïque.

Description ;	Ateliers d'expression citoyenne à la prison de Forest (Bruxelles).
Institution promotrice et localisation ;	Bruxelles Laïque – Bruxelles (Belgique).
Genèse du projet ;	
Durée du projet ou date de commencement ;	2005 - 2010
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux personnes incarcérées de faire entendre leur voix dans l'espace public, voire d'interpeller la société civile ou le monde politique. - Restaurer les principes légaux de respect, de dignité, d'expression citoyenne et de participation inhérent au statut de prisonnier. - Développer une réflexion hors du principe déontologique sécuritaire. - Lutter contre l'absence d'autonomie des détenus. - Proposer une alternative au « no man's land » humain dans lequel sont plongés les détenus. - Provoquer la prise en charge du projet par les détenus eux-même.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	Afin de constituer un groupe de participants, les chargés du projet ont





	<p>informé quasiment tous les détenus de la prison et ils ont rencontré individuellement les 15 premiers demandeurs pour les informer plus complètement de leur proposition.</p> <p>Les séances étaient organisées à raison d'une par semaine. Elles duraient chacune quatre heures. Chaque séance était, à quelques exceptions près, précédée d'une réunion de préparation et suivie d'une réunion de débriefing.</p> <p>Les séances d'atelier étaient ponctuées d'un rituel d'entrée et d'un rituel de sortie : le point météo (l'humeur du jour).</p> <p>Chaque usager représente une force de proposition tant pour les questions de fond que pour les moyens techniques de donner corps au projet commun.</p> <p>Pour faire face au turn over inhérent à toute prison, la mémoire de travail est relayé des « anciens » vers les nouveaux arrivant (trois simultanément maximum).</p> <p>Lorsque l'AEC était expliqué aux personnes qui demandaient à y participer, le dispositif (cadre, principes, méthode, historique, intentions) était clairement expliqué, ainsi que l'idée de départ (permettre aux personnes incarcérées de faire entendre leur voix dans l'espace public, voire d'interpeller la société civile ou le monde politique).</p> <p>La transparence du dispositif a d'ailleurs été maintenue par les animateurs tout au long du projet.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet ;	2
Nombre de bénéficiaires concernés ;	15
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	- Prendre part à un atelier d'expression de la parole citoyenne.
Formations suivies par les participants ;	aucune
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	- Attitude revendicative des usagers peut être mal vue par la direction et le personnel de la prison.
Plus-value dégagée par l'expérience ;	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un rapport de confiance, d'égal à égal, de solidarité entre les animateurs et les participants. - Stimulation de la liberté de conscience et de la puissance d'agir. - Effet boule de neige (demande de la part des détenus de la prison d'Ytres, détenus passent à Bruxelles-Laique à leur libération pour réitérer l'expérience).
Perspectives d'avenir ;	





Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	- Archives Nomade – Réunion du 15.04.2013 - VAN NEIJVERSEEL, J., TOLLEY, C., « Atelier d’expression citoyenne à la prison de Forest », Bruxelles Laïque, Echo, 2010, n° 68, pp. 20-23, http://www.bxllaique.be/docs/ble/Bruxelles_Laique_Echos_2010_01.pdf
Contact ;	www.bxllaique.be
Questions / remarques ;	

II. Au niveau international.

a. Santé Mentale.

1. Le programme Denver.

Description ;	Le programme Denver – Pairs-aidants intégrés au sein d’une équipe de soins en santé mentale.
Institution promotrice et localisation ;	Le programme Denver – Colorado
Genèse du projet ;	
Durée du projet ou date de commencement ;	1986 - 1988
Objectifs poursuivis et enjeux ;	Permettre à des usagers ayant suffisamment de recul par rapport à la maladie, d’intégrer une équipe de soins pour mettre à profit cette expertise issue de leur expérience.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	15
Tâches confiées aux	





bénéficiaires ;	
Formations suivies par les participants ;	Une équipe assurant le suivi en extra-hospitalier, forme et intègre quinze usagers comme intervenants, en tant qu'auxiliaires.
Modalités d'évaluation ;	
Incitants, freins et limites ;	Si toutes l'énergie est concentrée sur leur formation, leur intégration est mal préparée et donc mal vécue par les usagers qui décrivent : - une absence de description des tâches - une grande confusion des rôles avec une mise à l'écart - une interprétation des réactions des usagers à partir du seul point de vue « diagnostique ». > nécessité de former les équipes au préalable.
Plus-value dégagée par l'expérience ;	Mise en évidence de la contribution unique des usagers pour l'amélioration. Cette expérience aboutira au premier financement d'un programme de pairs-aidants.
Perspectives d'avenir ;	
Sources ;	- LE CARDINAL Patrick, <i>Ce que sont les pairs-aidants</i> , http://etoilebipolaire.nordblogs.com/archive/2009/10/18/ce-que-sont-les-pairs-aidants.html
Contact ;	
Correctifs ou évolutions ;	
Questions / remarques ;	

2. Le projet Wins

Description ;	Le projet Wins - Michigan
Genèse du projet ;	
Durée du projet ou date de commencement ;	1991 – 1993.
Objectifs poursuivis et enjeux ;	Les pairs-aidants doivent faire le lien entre les différents organismes
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	
Nombre de	





travailleurs engagés dans le projet ;	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	Une vingtaine.
Tâches confiées aux bénéficiaires ;	Ils se situent comme des amis conseillers (conselor-friend) et accompagnent les usagers dans différentes démarches.
Formations suivies par les participants ;	Formé par l'équipe.
Modalités d'évaluation ;	Interview.
Incitants, freins et limites ;	- statut et salaire inférieur aux autres professionnels : les pairs-aidants peuvent se sentir « dénigrés » par les pros, surtout les plus anciens.
Plus-value dégagée par l'expérience ;	- une meilleure estime de soi pour le pair-aidant lié à une valorisation de leur expérience.
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	- LE CARDINAL Patrick, <i>Ce que sont les pairs-aidants</i> , http://etoilebipolaire.nordblogs.com/archive/2009/10/18/ce-que-sont-les-pairs-aidants.html
Contact ;	
Questions / remarques ;	

3. Le projet Share

Intitulé et localisation ;	Le projet Share – Pennsylvanie.
Genèse du projet ;	Les docteurs Salomon et Draine décident d'engager une recherche scientifique rigoureuse qui vise à comparer le suivi de patients réalisé par deux équipes de quatre personnes, l'une composée exclusivement d'usagers, l'autre de professionnels, sur une durée de deux ans.
Durée du projet ou date de commencement ;	1995
Objectifs poursuivis et enjeux ;	
Sources et montant du financement	



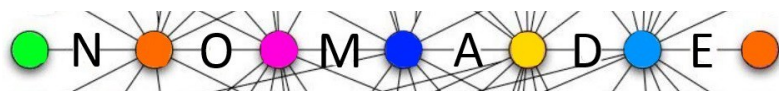


disponible ;	
Modus operandi ;	
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches confiées aux bénéficiaires ;	
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Incitants, freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	<p>Au bout de deux ans, l'étude révèle qu'il n'y a pas de différences significatives entre l'évolution des personnes suivies par les deux équipes. Il n'a pas été retrouvé notamment plus de signe de stress ou de détresse psychologique chez les pairs-aidants.</p> <p>Au contraire, les auteurs constatent chez eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une habileté remarquable pour aider les personnes à adhérer à leur traitement - plus de contact direct avec les usagers, notamment à domicile - une aide conséquente dans la restauration d'une estime de soi - une diminution de la stigmatisation au sein des équipes.
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	- LE CARDINAL Patrick, <i>Ce que sont les pairs-aidants</i> , http://etoilebipolaire.nordblogs.com/archive/2009/10/18/ce-que-sont-les-pairs-aidants.html
Contact ;	
Questions/ remarques ;	

4. Le programme québécois pairs-aidants

Description ;	Le programme québécois pairs-aidants – un réseau de pairs-aidants.
Institution promotrice	l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP).





et localisation ;	
Genèse du projet ;	<p>En mars 2006, l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) et l'Association des personnes utilisatrices de services de la région 03 (APUR-03) déposaient conjointement, à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), un projet permettant de concevoir une stratégie québécoise pour faciliter l'embauche et l'intégration des pairs aidants au sein des services de santé mentale.</p> <p>L'embauche des personnes utilisatrices implique une interaction constante entre la volonté politique ferme du Ministère et l'expertise des praticiens de la réadaptation psychosociale associées à des leaders usagers exerçant un leadership éclairé à partir de la base (Gélinas, le partenaire, 2006).</p> <p>D'ailleurs, ce projet répond à l'un des importants objectifs du plan d'action ministériel 2005-2010, <i>La force des liens</i>, qui préconise l'embauche de pairs aidants dans 30 % des équipes de suivi intensif et d'intensité variable. La réussite d'une telle démarche d'intégration de pairs aidants repose, entre autres, sur la capacité à reconnaître cette expertise nouvelle, basée sur l'expérience de la maladie et de l'utilisation des services de santé mentale.</p>
Durée du projet ou date de commencement ;	
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et accroître l'embauche, l'intégration et le maintien de pairs-aidants dans les services de santé mentale. - Former des pairs-aidants. - Assurer le soutien aux pairs-aidants et aux milieux d'embauche.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	
Nombre de travailleurs engagés dans le projet ;	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	Une soixantaine pour le Québec et une trentaine en France.
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	Le pair-aidant est un membre du personnel dévoilant qu'il vit ou qu'il a vécu un problème de santé mentale. Le partage de son vécu et de son histoire de rétablissement a pour but de redonner de l'espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir de l'inspiration, du soutien et de l'information à des personnes qui vivent des situations similaires.





	<p>De façon générale, il a pour rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de redonner espoir à ses pairs puisqu'il a lui-même affronté et franchi les obstacles reliés à la maladie mentale et adopté des stratégies facilitant son rétablissement; - de soutenir et de responsabiliser ses pairs dans la reprise de pouvoir sur leur vie et leur rétablissement; - d'apporter son expertise et de maintenir au cœur des préoccupations de l'équipe la réduction de la stigmatisation et la nécessité d'assurer la pleine participation des personnes au choix des services.
Formations suivies par les participants ;	<p>Trois outils de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs s'adresse à la personne vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale intéressée à s'investir dans une formation de pair-aidant avec la perspective de travailler dans le système de soins et de services de santé mentale, - La formation continue assure le développement des compétences des pairs-aidants certifiés, - La formation pour les milieux d'embauche offre aux différents milieux prêts à s'engager dans une démarche d'intégration de pairs-aidants des outils de sensibilisation, de formation et de soutien ;
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	<ul style="list-style-type: none"> - La présence d'un pair-aidant génère un regard différent qui facilite la compréhension de l'existence de la personne vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale et des stratégies pour la soutenir; - La proximité ou le contact avec des pairs-aidants peut aider certains membres du personnel à repérer leurs propres préjugés et leur façon de stigmatiser la clientèle; - La contribution d'un pair-aidant entraîne des conséquences positives sur le fonctionnement des personnes dans la communauté (qualité de vie, symptômes, consommation d'alcool et de drogues, nombre de crises et de journées d'hospitalisation) (Champlain District Mental Health Implementation Task Force, 2002); - Une étude de 1997 rapporte chez les personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale qui ont reçu les services d'un pair-aidant une diminution de 48,36 à 4,29 jours d'hospitalisation et de 3,54 à 0,81 demandes à des services de crise (Trainor, 1997).
Perspectives d'avenir,	





Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	http://aqrp-sm.org/pairs-aidants-reseau/
Contact ;	www.aqrp-sm.org
Questions / remarques ;	

b. Assuétude / Prévention et réduction des risques liés à l'usage de drogues.

1. GIAP – Groupe d'intervention alternative par les pairs.

Description ;	Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP) – Méthode de prévention impliquant des pairs-aidants.
Institution promotrice et localisation ;	Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP) - Montréal
Genèse du projet ;	Le GIAP est issu d'un partenariat entre plusieurs organismes du centre-ville de Montréal œuvrant auprès des jeunes de la rue, initialement intitulé « L'intervention par les pairs, dans la rue, au centre-ville ».
Durée du projet ou date de commencement ;	1995 – En cours
Objectifs poursuivis et enjeux ;	Prévenir la transmission du VIH, des ITSS, de l'hépatite C et réduire les méfaits de l'utilisation de drogues, de l'injection, l'inhalation et du mode de vie de la rue chez les jeunes en situation de précarité qui fréquentent les quartiers centraux de Montréal. Les pairs-aidants sont là pour livrer un message de sensibilisation et de prévention. Les activités qu'ils proposent permettent de bénéficier de leur expérience et de leur expertise dans les domaines cités ci-dessus et ainsi, démystifier la culture de la rue.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	Le GIAP regroupe une équipe de six pairs aidants (PA) et de six organismes partenaires communautaires et public. Le partenariat vient soutenir les efforts de prévention alternative menés par les PA, appuyés sur leurs savoirs expérientiels, puisqu'ils ont, eux aussi, connu la rue.
Nombre de travailleurs engagés dans le projet ;	
Nombre de bénéficiaires	6





concernés ;	
Tâches confiées aux bénéficiaires ;	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de jeunes de la rue - Travail de rue - Donner des formations - Donner des conférences - Organisation d'un festival - Organisation d'activités de sensibilisation à la RDR : <ul style="list-style-type: none"> a. de sensibilisation au VIH. b. Parcours party (simulation d'un parcours de consommation pour un jeune lors d'une soirée festive). c. Ateliers de prévention avec jeunes filles d. Quizz
Formations suivies par les participants ;	<p>Les organismes partenaires accueillent un pair-aidant au sein de leur organisme en dégageant un de leurs intervenants pour accompagner le pair-aidant dans son travail auprès des jeunes de la rue. L'organisme permet au pair-aidant de jouer son rôle, lequel est différent, mais complémentaire à celui des intervenants.</p> <p>Par la suite, le PA peut compléter son cursus avec d'autres formations.</p>
Modalités d'évaluation ;	
Incitants, freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	- Rapport d'activités 2013 du GIAP.
Contact ;	www.pairs-aidants.org
Questions / remarques ;	

2. ASUD – Auto-Support des Usagers de Drogues

Description ;	ASUD – Auto-Support des Usagers de Drogues.
Institution promotrice et localisation ;	ASUD – France.
Genèse du projet ;	<p>D'une part, c'est dans le contexte de l'ouverture du débat sur la réduction des risques que le groupe ASUD s'est créé en 1992.</p> <p>Dans le champ de la toxicomanie, le nouveau paradigme de réduction des risques apparaît suite à la découverte de la contamination des usagers de</p>





	<p>drogues par voie intraveineuse par le sida. Ainsi, le sida a servi de révélateur pour faire reconnaître les compétences des usagers de drogues. D'autre part, l'un des concepteurs du projet ASUD est un sociologue d'origine égyptienne, Abdallah Toufik, est soucieux de prolonger en France une organisation européenne d'auto-support, le European Interest Group of Drugs Users (E.I.G.D.U.).</p>
Durée du projet ou date de commencement ;	1992
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<ul style="list-style-type: none"> - Provoquer le changement des politiques en matière de drogues (lutte contre les politiques répressives). - Entraîner la participation des usagers de drogues à la définition de ces politiques. - Lutter contre la stigmatisation des usagers de drogues . - Promouvoir la réduction des risques liés à l'usage de drogues ((sida mais aussi hépatites, septicémies, overdoses... via la facilitation de l'accès au matériel stérile, aux soins et à une information objective sur les drogues). - Promouvoir et faciliter l'accès au traitement de substitution. - Soutenir les usagers pris en charge par le système social et/ou médical.
Sources et montant du financement disponible ;	Le financement d'ASUD provient de la DGS (?) et de Ensemble contre le sida (ECS).
Modus operandi ;	
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités proposées aux bénéficiaires ;	<p>Diverses activités liées à la production de messages RDR réalisés par les usagers pour les usagers:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journal. - Affiche. - Brochure.
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	<p>1. Au niveau individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obstacles propres aux usagers eux-mêmes et à leur micro-société. <p>La dépendance au produit. S'organiser demande du temps et une attention difficile à assurer par les usagers. Les effets du produit et les conditions du marché de la drogue — trouver l'argent nécessaire, trouver le produit, etc.</p>



— et la "galère" qui en découle, absorbent beaucoup d'énergie, moralement et physiquement. Cette dépense d'énergie laisse peu de temps pour toute autre préoccupation et encore moins pour l'organisation. Cela est particulièrement vrai pour les utilisateurs de produits injectables, et notamment l'héroïne. ·

- Les conditions de survie matérielles.

L'usager actif type dépense généralement la plupart de ses ressources et revenus pour se procurer les produits dont il a besoin pour sa consommation journalière. Les ex-usagers, eux, sont souvent sans formation et sans emploi et n'ont pas non plus les ressources suffisantes pour apporter une aide financière et matérielle au groupe d'auto-support. L'autofinancement se trouve ainsi dans l'impasse du fait du manque de fonds et de moyens. Un financement extérieur peut éventuellement débloquer la situation, mais cette solution n'est pas sans inconvénients. Elle implique de faire des concessions sur les revendications et les objectifs, qui pourraient finir par rendre suspecte l'indépendance du groupe aux yeux des usagers "de base". Par ailleurs, le fait que les usagers de drogues ne soient pas considérés comme des personnes dignes de confiance en matière de gestion des fonds, associé au manque d'expérience de la vie communautaire organisée, attribuent la plupart du temps l'organisation aux professionnels, vécus comme étant les seuls capables d'assumer ce type de responsabilités.

- L'organisation sociale et la culture des usagers de drogues.

L'organisation sociale des usagers de drogues actifs tourne principalement autour du marché de la drogue. Les rapports entre dealers, revendeurs, et consommateurs sont gérés en fonction des conditions imposées par ce marché. Or, à chaque étape, à chaque moment et à chaque coin de rue, chacun de ces protagonistes présente un danger potentiel pour les autres. La clandestinité dans laquelle vivent les usagers de drogues impose à son tour un type de rapports humains dominé par la méfiance réciproque et, souvent, le manque de solidarité. Bien plus, dans ce contexte, l'organisation proposée pour faire face au danger du sida est en partie perçue comme une valeur négative, en opposition avec les valeurs positives de la sous-culture : affronter le danger. ·

- L'intégration de l'image sociale stéréotypée du "toxicomane".

En termes d'organisation, cette intégration est peut-être la plus difficile à surmonter. L'usager méprisé, humilié, infantilisé ne croit plus en lui-même ni dans ses "pairs". Il se donne, peu ou pas du tout, le droit à la parole. Il agit dans certains cas comme une victime, mais bien plus souvent comme un coupable qui mérite le sort qui lui est réservé. Prendre la parole, s'organiser, agir comme un citoyen ayant des droits et des devoirs est une étape difficile à franchir.

2. Au niveau sociétal :

L'usage de drogues est l'objet d'une répression au niveau légal et d'une stigmatisation sociale. L'organisation autonome des usagers de drogues est ainsi l'objet de nombreux écueils : harcèlement policier, poursuites judiciaires, hostilité de la presse et de l'opinion publique.

Quant aux institutions de soins spécialisées dans le traitement de la drogue,

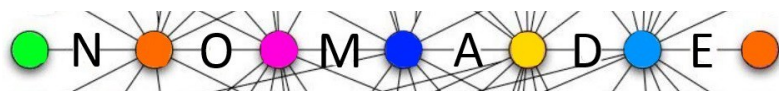


	<p>la question peut se poser du principe et des modalités éventuelles de leur soutien à l'organisation autonome des usagers de drogues.</p> <p>Par ailleurs, certains usagers de drogues investis dans l'auto-support voient, à tort ou à raison, dans les institutions de soins des ennemis de la sous-culture de la drogue et craignent qu'elles leur soient hostiles ou bien essayent de les récupérer en les utilisant comme partenaires mineurs sous tutelle.</p>
Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Contact ;	www.asud.org
Sources ;	TOUFIK Abdalla, JAUFFRET Marie, <i>Les groupes d'auto-support d'usagers de drogues.</i> http://www.cirddalsace.fr/docs/revue_toxibase/pdf/dossier_groupes.pdf
Questions / remarques ;	

3. Junkiebond

Description ;	Junkiebond – Groupe d'auto-support d'usagers.
Institution promotrice et localisation ;	Junkiebond – Pays-Bas
Genèse du projet ;	<p>Le premier Junkiebond est formé en 1980 à Rotterdam.</p> <p>Le Rotterdam Junkiebond est constitué en réponse concrète à un projet d'instauration d'un système de soins obligatoire pour les toxicomanes. Sa formation fut l'étincelle qui déclencha la formation des organisations similaires dans presque toutes les villes hollandaises.</p> <p>Les six années entre 1981 et 1987 ont vu naître et mourir une quarantaine de ces Junkiebonds dont la durée de vie oscillait entre un et trois ans. C'est pourquoi, dans certaines villes plusieurs groupes se succédèrent.</p> <p>Avec la formation de la Fédération des Junkiebonds, organe de coordination et de représentation, les usagers des drogues ont su donner une dimension nationale à leur mouvement.</p> <p>Le mouvement atteint son apogée lorsque le Parlement adopte une motion présentée par le Parti socialiste pacifiste, qui stipule que le gouvernement hollandais doit se concerter, en matière de politique de la drogue, avec la Fédération des Junkiebond.</p> <p>Les bases de ce que sera le modèle hollandais reposeront désormais, sur l'action conjointe des pouvoirs publics et d'un partenaire d'un genre nouveau : le toxicomane.</p>
Durée du projet ou	1980 – Couvre la décennie 1980





date de commencement ;	
Objectifs poursuivis et enjeux ;	
Sources et montant du financement disponible ;	
Fonctionnement ;	
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	<p>Les six années 1981-1987, sont à la fois les années de gloire du mouvement et en même temps celles qui annoncent son déclin : en effet, comme acteur politique l'auto-organisation des junkiebonds ne survivra en tout et pour tout que dix ans.</p> <p>De multiples facteurs peuvent expliquer sa disparition.</p> <p>Le principal est que le mouvement des Junkiebonds eut comme raison d'être les conditions déplorables des toxicomanes dans leurs pays : carence du système de soins, répression, stigmatisation sociale,...</p> <p>Le partenariat entre les pouvoirs publics et les junkiebonds, en l'espace de quelques années, a ainsi permis d'instaurer une sorte de modus vivendi acceptable par tout le monde, usagers des drogues compris.</p> <p>Ce modus vivendi s'est concrétisé par des mesures de réduction des risques, notamment par la généralisation des programmes de substitution à "bas seuil" et du système de prise en charge sanitaire et sociale, déjà le plus développé d'Europe.</p> <p>Un partenariat avec la police, situant cette dernière davantage comme une pièce maîtresse du dispositif global de santé publique que comme une force de répression, fut mis en place.</p> <p>Objectivement, toutes les revendications du mouvement furent donc satisfaites.</p> <p>De surcroît, elles sont devenues la politique officielle du pays en matière de drogue.</p> <p>Les Junkiebonds par leur propre action ont, pour ainsi dire réduit à néant</p>





	leur raison d'être.
Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir ;	
Correctifs ou évolutions ;	
Contact ;	
Sources ;	TOUFIK Abdalla, JAUFFRET Marie, <i>Les groupes d'auto-support d'usagers de drogues.</i> http://www.cirddalsace.fr/docs/revue_toxibase/pdf/dossier_groupes.pdf
Questions / remarques ;	

4. EIGDU – Le réseau européen des groupes d'auto-support.

Description ;	EIGDU – Le réseau européen des groupes d'auto-support.
Institution promotrice et localisation ;	Idem
Genèse du projet ;	<p>A l'initiative du groupe d'auto-support allemand J.E.S. ("Junkies, Ex-junkies, Substitutes"), 30 usagers de drogues de sept pays européens se sont réunis en congrès à Berlin, en décembre 1990.</p> <p>Ce premier congrès se donna pour tâche de développer un réseau européen des groupes d'autosupport existants et de stimuler la formation de tels groupes dans les pays où il n'en existait pas.</p> <p>Concrètement trois projets ont été mis en chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le premier est la préparation d'une déclaration européenne qui sera adoptée au 2ème Congrès, réunissant 49 participants à Berlin en décembre 1991. Les principales revendications de cette déclaration portent sur la facilitation de l'accès aux soins des personnes atteintes et le renforcement de la prévention du VIH chez les usagers. - Le deuxième projet fut de doter le réseau d'une existence légale et d'une structure permanente, avec un secrétariat dont le siège est fixé à Amsterdam. C'est ainsi qu'au 2ème Congrès un Bureau ("General Board") fut élu afin d'assurer la continuité du travail. - Le troisième projet fut de préparer un mémorandum EIGDU (1993) sur la situation des usagers de drogues dans les douze pays de la Communauté Européenne et les Pays de l'Est. <p>Depuis 1992, un Réseau mondial d'auto-support d'usagers de drogues ("Drug Users International Network") s'est aussi constitué à l'occasion de la 3ème Conférence Internationale sur la réduction des risques pour ces mêmes usagers (Melbourne, Australie), auquel EIGDU a adhéré,</p>





	notamment avec des groupes d'Australie et des Etats-Unis.
Durée du projet ou date de commencement ;	
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer la mise en place des politiques et projets de réduction des risques. - Provoquer la renégociation des conventions internationales relatives à la drogue, en vue de donner la priorité à la lutte contre le sida au lieu de la "guerre à la drogue". Une guerre qui, pensaient-ils, limite à bien des égards les efforts de prévention du sida. · - Faciliter l'accès aux soins des usagers vivant avec le VIH, séropositifs ou malades, surtout ceux qui sont incarcérés. · - Être reconnus par leurs gouvernements respectifs comme partenaires privilégiés pour tout ce qui concerne la prévention du sida dans leur communauté. <p>EIGDU se donne pour tâche à la fois d'organiser les usagers de drogues dans les pays où ils ne sont pas encore organisés, en vue de faire pression sur les décideurs : se constituer là où cela est possible, à l'échelle locale, nationale ou européenne, en groupe de pression et de lobbying.</p>
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;	
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	Actuellement, faute de moyens, EIGDU n'a plus d'activités spécifiques ni de réunions, les représentants des groupes nationaux se contentent de se réunir à chaque conférence annuelle sur la réduction des risques. La dernière réunion a eu lieu, à l'initiative d'ASUD, à Paris en mars 1997.
Plus-value dégagée par l'expérience ;	





Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Source(s)	TOUFIK Abdalla, JAUFFRET Marie, <i>Les groupes d'auto-support d'usagers de drogues.</i> http://www.cirddalsace.fr/docs/revue_toxibase/pdf/dossier_groupes.pdf
Contact ;	
Questions / remarques ;	

c. Lutte contre la pauvreté.

À compléter.

d. Prostitution.

1. Le projet LUNE

Description ;	Le projet L.U.N.E (Libres, Unies, Nuancées, Ensemble) – Expériences de femmes travailleuses du sexe de rue et utilisatrices de drogues par injection dans une recherche-action participative visant la prévention du VIH.
Institution promotrice et localisation ;	L'association Point de Repères et l'université Laval – Québec, Canada.
Genèse du projet ;	Le projet L.U.N.E est né en 2007 d'une alliance entre le milieu communautaire (organisme Point de Repères), une équipe de chercheurs de l'Université Laval et des femmes travailleuses du sexe de rue utilisatrices de drogues injectables, dans le cadre de la recherche action participative intitulée «Intervenir AVEC les filles POUR la VIE».
Durée du projet ou date de commencement ;	2007 - 2010
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les caractéristiques de femmes Travailleuses du sexe de rue et consommatrices de drogues par injection (TSR-UDI) souhaitant devenir pairs-aidantes. 2. Identifier leurs motivations à le faire. 3. Distinguer les facteurs qui facilitent de ceux qui entravent leur participation. 4. Examiner les retombées de leur participation sur elles-mêmes et leur milieu. 5. Dans un objectif transversal de prévention du VIH-SIDA, ce projet de recherche participative visait à répondre à un ensemble de besoins énoncés par les femmes et à renforcer leurs capacités à titre de pairs aidantes dans





	leur communauté.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	<p>Pendant près de trois ans, des femmes TSR-UDI se sont réunies afin de développer et d'implanter des activités de pairs aidantes pour améliorer leurs conditions de vie et pour prévenir l'acquisition/ transmission du VIH dans leur milieu.</p> <p>En bref, 45 rencontres de deux heures ont eu lieu à Point de Repères entre mai 2008 et mars 2010. À chacune des rencontres, les participantes recevaient une compensation financière de 20\$ et un goûter leur était servi.</p> <p><u>Méthodologie</u></p> <p>Cette étude s'inscrit dans une démarche de recherche-action participative dont les visées étaient exploratoires et descriptives.</p> <p>Recrutement des participantes :</p> <p>En plus d'être âgées de 18 ans ou plus, de pratiquer ou d'avoir récemment pratiqué (12 mois) le travail du sexe de rue, de consommer des drogues et de faire usage ou d'avoir déjà fait usage de drogues par injection, les participantes potentielles devaient avoir des contacts réguliers avec d'autres femmes TSR-UDI.</p> <p>Si possible, elles devaient être reconnues par leurs pairs pour leur leadership.</p> <p>Elles devaient également démontrer de l'intérêt à participer à un projet collectif tel que décrit par l'intervenante lors du recrutement.</p> <p>Les connaissances et l'expérience des intervenants de Point de Repères ont été mobilisées pour l'identification des éventuelles participantes à l'intervention.</p> <p>Ainsi, à l'automne 2007, 21 femmes répondant aux critères d'inclusion ont accepté de participer à l'intervention.</p> <p>Cependant, des problèmes sévères de santé ont fait obstacle à la participation de l'une d'entre elles.</p> <p>Procédure de collecte des données :</p> <p>Trois séries d'entrevues individuelles semi-dirigées ont été réalisées entre octobre 2007 et mars 2010 (49 entrevues).</p> <p>Les participantes étaient invitées à s'exprimer sur les qualités et aptitudes d'une bonne pair aidante (2007), sur leurs motivations à participer à l'intervention (2007, 2009, 2010), sur les facteurs facilitant ou entravant leur participation au projet (2009, 2010) ainsi que sur les impacts de leur implication (2010).</p> <p>Lors de chacune des entrevues, les participantes étaient également interrogées sur leurs conditions de vie et de santé (logement, alimentation, réseau social, expérience d'incarcération, hospitalisation, etc.) ainsi que sur divers aspects de leur pratique de consommation et de travail du sexe</p>



	<p>(drogue(s) consommée(s), nombre d'injections par jour, utilisation d'une seringue neuve, risques associés au travail du sexe de rue, utilisation du condom,...).</p> <p>Aux trois temps d'entrevues, un guide d'entretien avait été préparé, puis testé et validé.</p> <p>Les entrevues ont été menées par un membre de l'équipe de recherche, accompagné, occasionnellement, de l'intervenante communautaire attitrée au projet ou d'une intervenante de Point de Repères.</p> <p>Elles ont été conduites en différents lieux, à la convenance des participantes (locaux de Point de Repères, domicile, hôpitaux, prison ou motels). Leur durée variait entre 10 minutes et 1 heure 40 (moyenne: 40 minutes) et elles étaient enregistrées sous format audio.</p> <p>Les participantes avaient préalablement reçu un feuillet d'information sur la recherche, elles avaient consenti à prendre part à l'entrevue et à être enregistrées.</p> <p>Une compensation financière de 20\$ couvrait les frais associés à leur participation (transport, nourriture,...).</p> <p>Autres sources de données : le journal de rue de l'intervenante et le journal de bord de la coordonnatrice de l'étude ont fourni du matériel supplémentaire aux fins des analyses. De plus, les comptes rendus des rencontres du groupe de pairs aidantes ont permis de documenter certains des aspects du processus entourant la participation des femmes (p. ex.: nombre de rencontres, durée, règles).</p>
<p>Nombre de travailleurs engagés dans le projet</p>	
<p>Nombre de bénéficiaires concernés ;</p>	<p>20 en 2010 pour finir à 13 en 2007.</p>
<p>Tâches/activités confiées/proposées aux bénéficiaires ;</p>	<p>L'engagement des femmes dans le projet a permis la réalisation de plusieurs activités, dont : - la rédaction d'une étude de besoins des femmes TSR-UDI de la région de Québec, - l'élaboration et la mise à jour d'une liste de descriptions de clients dangereux, - l'édition d'un journal «avec, par et pour» les femmes TSR-UDI, - l'organisation de co-formations, - la création de dépliants informatifs et de pochettes à condoms.</p> <p>Analyse des données : les 49 entrevues menées en 2007, 2009 et 2010 ont été transcrites et ont fait l'objet d'une analyse thématique. Des lectures préliminaires des transcriptions verbatim ont permis la définition d'une liste de catégories et de codes qui ont ensuite été utilisés pour le codage systématique du corpus de données.</p> <p>Les codes et catégories d'analyse ont été soumis à deux membres de l'équipe de recherche.</p>



	<p>Ces données étaient ensuite examinées en lien avec le journal de rue de l'intervenante, le journal de bord de la coordonnatrice ainsi que les comptes rendus des rencontres du groupe de pairs aidantes.</p> <p>Suivant les objectifs de la recherche, les résultats des analyses ont été regroupés sous quatre grandes dimensions, soit les caractéristiques des femmes souhaitant devenir des pairs aidantes, leur motivation à le devenir, les facteurs qui ont pu faciliter ou entraver leur participation et les bénéfices qu'elles y ont trouvés pour elles-mêmes et leur milieu. Les deux premières dimensions ont été étudiées suivant les propos tenus par les femmes interviewées en 2007, alors que les deux autres l'ont été sur la base des propos des femmes qui ont pu être jointes en 2009 et 2010.</p>
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Freins et limites ;	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation / dépendance. - Problèmes judiciaires. - Manque de disponibilité. - Conflits.
Plus-value dégagée par l'expérience ;	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation de la consommation, des conditions de vie. - Effets thérapeutiques. - Expérience valorisante, ego mis en valeur. - Apprentissage. - Sentiment d'appartenance. - Reconnaissance sociale. - Influence positive sur leurs pairs.
Perspectives d'avenir,	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	Drogues, santé et société, vol.12, n°1, juin 2013.
Contact ;	www.projet-lune.org
Questions que les membres du réseau Nomade se posent à son sujet, etc.	

e. Jeunesse.

1. EPTO – European Peer Training Organisation

Description ;	Réseau européen de pairs dans l'éducation à la différence.
---------------	---





Institution promotrice et localisation ;	European Peer Training Organisation (EPTO)
Genèse du projet ;	Introduit en 1996 comme projet-pilote, EPTO est devenue une association de jeunes solidement implantée et reconnue grâce à l'appui et aux conseils des organisations qui la soutiennent financièrement.
Durée du projet ou date de commencement ;	1996 – En cours
Objectifs poursuivis et enjeux ;	<p>- L'EPTO répond à l'objectif général de l'Union Européenne qui est de créer un « effet boule de neige » auprès des jeunes qui font figure de pionniers en matière de lutte contre le racisme en encourageant d'autres jeunes européens et en créant un élan d'activités qui à long-terme peut affecter la société civile dans son ensemble.</p> <p>- Promouvoir la responsabilité de chacun dans la lutte contre les préjugés et les discriminations, augmenter la prise de conscience et la compréhension de ces phénomènes grâce à des méthodes interactives qui visent à créer un environnement sécurisant et respectueux pour tous.</p>
Sources et montant du financement disponible ;	Financée par le Programme Jeunesse de la Commission Européenne
Modus operandi ;	<p>La méthodologie est centrée sur le processus d'apprentissage de l'apprenant et se base sur l'éducation par les pairs. On part du constat que le savoir du groupe est plus grand que celui de chaque individu, les formateurs inclus.</p> <p>Les activités invitent, dans un premier temps, à la réflexion sur le rôle des préjugés et de la discrimination au niveau personnel ainsi qu'à l'identification des processus de reproduction aux niveaux institutionnel et sociétal et comment cela participe à une spirale de la haine. Dans cette démarche, les participants sont invités à réfléchir sur ce qu'ils peuvent faire pour contribuer à la lutte contre de la discrimination ainsi que sur les moyens de construire un environnement respectueux, interculturel et inclusif.</p> <p>Les participants sont invités à partager leurs expériences et opinions, à pratiquer une écoute active, à apprendre émotionnellement ainsi qu'intellectuellement.</p> <p>Plus loin, les participants sont invités à développer un plan d'action qui incite à prendre des responsabilités personnelles afin de confronter les préjugés et la discrimination au sein de la société.</p> <p>Le programme va suivre une structure soigneusement développée qui inclut : des activités interactives, des simulations, des visualisations et des jeux de rôles, des réflexions personnelles, des discussions dans des petits et des larges groupes, etc.</p> <p>Le contenu aborde de nombreuses thématiques et questions qui mènent à une meilleure compréhension des mécanismes de discrimination et par lesquelles la jeunesse d'aujourd'hui est tout spécialement concernée : l'identité personnelle, les stéréotypes, l'exclusion et la discrimination, les</p>





	<p>préjugés et la haine ainsi que des compétences communicationnelles dans une société de la diversité et la multiculturalité.</p> <p>Enfin, l'EPTO souhaite combiner une prise de conscience issue de l'expérience à une stratégie d'action au niveau relationnel et social. De cette manière nous pouvons identifier les possibilités d'agir contre toutes les formes de discrimination dans notre vie quotidienne, à l'échelle personnelle, interpersonnelle et, dans une autre mesure, au niveau institutionnel.</p>
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités proposées aux bénéficiaires ;	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à une réunion animée par un PA formateur. - Devenir PA formateur.
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d'évaluation ;	
Incitants, freins et limites ;	
Plus-value dégagée par l'expérience ;	
Perspectives d'avenir ;	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	<p>- Les lettres de l'IRFAM n°23 – <i>L'éducation à la diversité pour les jeunes... par les jeunes !</i> http://www.irfam.org/assets/File/e-journal/E-Journal_IRFAM_N_23_EPTO.pdf</p>
Contact ;	Www.epto.org
Questions / remarques ;	

f. Défenses des droits, intérêts et convictions.

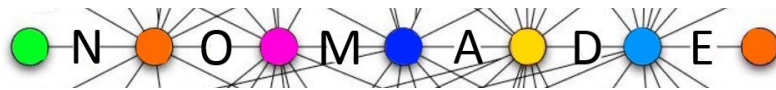




1. Réseau Capacitation Citoyenne.

Description ;	Capacitation citoyenne – Réseau de collectifs et de structures qui développent des actions collectives pour améliorer les conditions de vie sur leur territoire.
Institution promotrice et localisation ;	Les Arpenteurs (France) & Periferia (Belgique).
Genèse du projet ;	
Durée du projet ou date de commencement ;	2000 – En cours
Objectifs poursuivis et enjeux ;	Capacitation Citoyenne apporte aux groupes participants les moyens de se rencontrer, se ressourcer, se confronter, se renforcer.
Sources et montant du financement disponible ;	
Modus operandi ;	Plusieurs fois par an, des collectifs de Capacitation Citoyenne se retrouvent pour échanger sur un thème: la mobilisation, le travail avec les élus, le droit au logement,... ou pour développer des ateliers et décider ensemble des orientations du programme. “Capacitation Citoyenne” n’est pas une marque déposée, une procédure figée, ni un réseau fermé auquel on s’affilie. Il s’agit d’un programme d’actions, défini collectivement, qui repose sur la conviction que l’échange renforce. Il encourage particulièrement la rencontre entre citoyens, professionnels et élus.
Nombre de travailleurs engagés dans le projet	
Nombre de bénéficiaires concernés ;	
Tâches/activités proposées aux bénéficiaires ;	Les groupes peuvent écrire un livret avec Capacitation Citoyenne. Élaboré collectivement, il raconte le groupe, son parcours, ses actions, ses façons de faire, ses réflexions. Puis il est distribué à tout le réseau et au-delà. Capacitation Citoyenne dispose d’une riche bibliothèque composée de près d’une centaine de livrets.
Formations suivies par les participants ;	
Modalités d’évaluation ;	
Freins et limites ;	
Plus-value dégagée	Capacitation Citoyenne rend plus visibles des énergies locales, leur donne





par l'expérience ;	une place privilégiée et les met en lien les unes avec les autres. Lors des rencontres, sur le tournage des Karavanes, par les livrets, la newsletter, la "feuille", ou par le site internet (articles, blog, vidéos), Capacitation Citoyenne devient une vitrine, un lieu ressource sur les questions de solidarité et de citoyenneté.
Perspectives d'avenir ;	
Correctifs ou évolutions ;	
Sources ;	Www.capacitation-citoyenne.org
Contact ;	Www.capacitation-citoyenne.org www.periferia.be www.arpenteurs.fr
Questions / Remarques ;	

